



Commune de
Bullion

APPEL AUX PARENTS BULLIONNAIS



La Caisse des Écoles de Bullion joue un rôle essentiel dans la vie scolaire de nos enfants.

Aujourd'hui, elle a besoin de vous.

Constitution de la Caisse des écoles :

La Caisse des écoles est une institution ancienne dans notre commune puisqu'elle a été créée le 17 juin 1888. Cet établissement public local joue un rôle fondamental pour les écoles de la commune et les enfants, en finançant des projets et des actions à caractère éducatif, social ou culturel.

Son comité d'administration comprend 15 membres, dont 5 doivent être désignés par le conseil municipal en son sein pour la durée du mandat.

Elle organise de nombreuses manifestations, la fête de la pomme, les ventes diverses, le loto et la grande fête des écoles du mois de juin avec la cérémonie des prix.

Pour la pérennité de cette noble organisation, nous avons besoin de vous, de votre soutien et de votre implication, en tant que bénévoles titulaires ou suppléants.

La caisse des écoles participe à la vie de nos enfants.

Nos enfants participent à la vie de notre village.

Participez à la caisse des écoles.

Les revenus de la Caisse des Ecoles se composent :

- De la participation des familles
- Des subventions accordées par le Conseil municipal, le Conseil Départemental, et l'Etat.
- Des dons et legs faits à ladite caisse.
- Des cotisations annuelles des membres adhérents et donateurs.
- Des recettes diverses provenant de ventes ou fêtes et de diverses manifestations qui peuvent avoir lieu à son profit.

Pourquoi s'engager ?

- Pour nos enfants : financement des sorties scolaires, participation aux projets pédagogiques, organisation d'événements festifs, achat de matériel et soutien aux activités éducatives.
- Pour l'école : un soutien financier complémentaire et une dynamique positive autour des projets scolaires.
- Pour la commune : une vie locale active, solidaire et fédératrice.

Vous souhaitez vous informer, proposer votre aide ou candidater à un poste ? Faites-vous connaître avant **le 07 mai 2026.**

- **Par mail :** mairie@bullion.fr
- **Par courrier ou en mairie :** Mairie de Bullion 149 Rue de Guette 78830 BULLION